

RELIGIONS

Démissions en chaîne à la tête de l'Église protestante de Genève

Cinq membres du Conseil du Consistoire de l'Église protestante de Genève ont annoncé leur démission, avec effet immédiat pour la majorité, mercredi en ouverture de session du Consistoire.

JEUDI 11 JUIN 2020 MARIE DESTRAZ



La session du Consistoire (assemblée délibérante) s'est ouverte mercredi à la cathédrale Saint-Pierre de Genève. JPDS

EGLISE PROTESTANTE DE GENÈVE «Il faut savoir servir et disparaître.» C'est sur ces mots que le président de l'Église protestante de Genève (EPG), Emmanuel Fuchs, a conclu le discours dans lequel il a remis son mandat de président avec effet immédiat, mercredi 10 juin, en ouverture de session du Consistoire (assemblée délibérante) à la cathédrale Saint-Pierre de Genève. À la tribune, trois autres membres du Conseil du Consistoire (exécutif) ont

pris le relais pour annoncer à leur tour leur démission avec effet immédiat. «Le virus de la défiance s'est insinué», a lâché Charles de Carlini, vice-président de l'EPG. «Depuis un an, je ne dors plus les veilles de Consistoire. Je ne suis pas prêt à mourir pour des idées, même d'une mort lente», a avoué Alain de Felice. «Je voulais servir, j'étais de bonne foi, enthousiaste. J'ai vite déchanté. Depuis mon entrée au Conseil, je vis un chemin de croix», a ajouté Joséphine Sanvee. C'est enfin par la voix de Joëlle Walther, présidente de l'Assemblée du Consistoire, que les délégués ont appris la démission de Rémy Aeberhard, au 30 juin.

Au fil de leur discours, les démissionnaires ont fait état d'un climat de forte tension au sein de l'Église genevoise. Les mots sont forts: attaques sournoises, procès d'intention, une trop grande souffrance, perte de confiance, lutte de pouvoir, attaques personnelles. Une ambiance qui s'est installée, à les entendre, depuis un an.

Perte de confiance

Il y a une année, le Conseil du Consistoire (CC) avait proposé un nouveau modèle de gouvernance pour l'EPG au Consistoire, donnant lieu à des débats houleux et à des contre-projets. Face à l'incompréhension et aux inquiétudes, le Conseil avait finalement décidé, en novembre dernier, de remettre le dossier en commission. Les délégués au Consistoire reprochaient notamment au projet du CC de retirer du pouvoir au Consistoire au profit de la direction.

«J'en suis convaincu: seul un renouveau spirituel en profondeur donnera à notre Église la possibilité d'affronter les défis de ce XXI^e siècle. C'est dans cet esprit que nous vous avons présenté il y a un an un modèle de gouvernance qui se voulait simple, pragmatique... Ô qui certes ne respectait pas scrupuleusement la Constitution et les règlements et mélangeait peut-être un peu les rôles, mais qui avait pour unique objectif de nous mettre ensemble et collégialement autour de la table avec comme unique objectif de servir la "Mission" (*d'évangélisation, ndlr*)», explique Emmanuel Fuchs. «Or depuis un an, je regarde effaré le débat sur la gouvernance. Toute l'énergie de l'Église est accaparée par des questions de structures, de règlements, de rôle négligeant d'autant les questions fondamentales liées à la Mission et à la dimension spirituelle.» Et d'ajouter: «J'ai perdu la main, j'ai perdu la confiance du Consistoire qui semble vouloir adopter une

J'ai perdu la confiance du Consistoire qui semble vouloir adopter une stratégie différente pour notre Église.»

Le verdict des Sages

Mais la goutte d'eau qui a peut-être fait déborder le vase, c'est le rapport du 3 juin du Groupe des Sages, composé d'anciens modérateurs et présidents de l'EPG notamment. Mandaté par le Conseil, celui-ci devait évaluer la décision de licenciement d'une collaboratrice par le CC: «Le mandat ne porte pas sur la situation professionnelle de la collaboratrice, mais sur la manière dont le Conseil du Consistoire a décidé d'un licenciement», rappelle Marianne Extermann, qui s'est exprimée en tant que porte-parole du groupe devant le Consistoire, à la demande du CC. Selon le Groupe des Sages, la décision ne peut pas être caractérisée comme juste et ecclésiastiquement fondée. Parmi les raisons, il y a notamment la manière dont le Conseil a déployé ses compétences d'employeur, qui a favorisé «l'habitus ecclésial», c'est-à-dire l'accompagnement fraternel et pastoral, plutôt que le recours à des outils de management.

À suivre

Une fois leurs discours terminés, les démissionnaires ont quitté l'édifice, alors que Joëlle Walther et David Brechet, tous deux membres du Conseil du Consistoire, ont pris aussi la parole pour annoncer qu'ils restaient en poste. «Je reste calme et confiante en Celui en qui je crois et qui me donne la force de continuer. Je poursuivrai mon mandat. Je reste fidèle à la promesse que j'ai faite devant vous», a affirmé Joëlle Walther.

Les débats ont donc repris et l'assemblée a approuvé le budget 2020 avec un déficit de 160'821.90. Le modèle de gouvernance proposé par la commission d'étude a aussi été accepté. La Mission est plus présente au sein des organes de gouvernance, les autorités sont redéfinies, permettant ainsi une clarification des rôles de chacun, une distinction entre les responsabilités stratégiques et organisationnelles, tout en assurant une collaboration entre les instances. Un groupe de pilotage, qui devra être élu en session extraordinaire, aura l'été pour plancher sur un projet de mise en œuvre à soumettre au Consistoire à l'automne.

Reste à savoir comment l'EPG compte rebondir face à un exécutif passé en quelques minutes de 9 à 5 membres et bientôt à 4. Un point a été ajouté à l'ordre du jour de la seconde soirée du Consistoire du 11 juin

l'ordre du jour de la seconde séance du Consistoire du 11 juin.
PROTESTINFO